

LIVRET DE VACCINATION



1 CALENDRIER VACCINAL

Le calendrier vaccinal établit les recommandations officielles pour la vaccination tout au long de la vie, en précisant les vaccins à administrer selon l'âge, les groupes à risque et les indications spécifiques. Il vise à protéger la population contre les maladies infectieuses et à garantir une couverture vaccinale optimale.

2025 Calendrier simplifié des vaccinations

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons									6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	65 ans et +	
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois						
BCG	■														
DTP et Coqueluche		■	■	■			■			■	■			■	■
Hib		■	■	■			■							■	■
Hépatite B		■		■				■							
Pneumocoque		■		■			■								■
ROR								■	■						
Méningocoques ACWY							■				■	■			
Méningocoque B			■		■			■							
Rotavirus		■	■	■											
HPV											■	■			
Grippe															■
Covid-19															■
Zona															■
VRS															■

2 LES RÔLES

Les infirmiers peuvent participer aux campagnes de vaccinations sans demande de dérogation, à condition d'avoir un lieu d'exercice déclaré (cabinet infirmier).

Pour prescrire des vaccins (autres que contre la grippe saisonnière), l'infirmier doit avoir suivi une formation spécifique à la prescription de vaccins et avoir déclaré cette activité au Conseil de l'Ordre des Infirmiers (en transmettant l'attestation de formation).

Stockage des vaccins :



Les vaccins ne doivent pas être stockés dans le cabinet infirmier.

Responsabilité :



La prescription engage la responsabilité de l'infirmier. Il est conseillé de vérifier avec votre assureur que le contrat inclut cette nouvelle compétence.



La compétence prescription IDE :



La prescription de vaccins s'applique aux personnes de 11 ans et plus. Les vaccins contre la grippe et ceux destinés aux voyageurs sont exclus.

Vous avez la possibilité de vacciner les voyageurs sous réserve de signer un protocole de coopération avec un centre de vaccinations internationales



Compétences 	Moins de 11 ans			11 ans et plus				
	Prescription	Prescription sous condition	Administration	Administration sur prescription de l'acte d'injection par un <i>medicaria</i>	Prescription	Prescription sous condition	Administration	Administration sous condition
Maladie ou AI 								
Coqueluche	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
COVID-19	OUI	à partir de 5 ans	OUI	à partir de 6 mois	OUI	NON	OUI	NON
Diphthérie, Tétanos, Poliomyélite	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
<i>Fièvre jaune (uniquement dans les centres agréés)</i>			SANS OBJET				SANS OBJET	
Grippe saisonnière	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Infection invasive à haemophilus influenza B	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Hépatite A	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Hépatite B	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Infections invasives à méningocoques	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Infections à papillomavirus humain (HPV)	SANS OBJET		NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Infection invasive à pneumocoques	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Mpox			SANS OBJET		OUI	à partir de 18 ans	OUI	à partir de 18 ans
Rage en préexposition	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Rotavirus	NON	NON	NON	OUI	OUI			
Rougeole oreillons et rubéole (ROR)	NON	NON	NON	OUI	OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées	OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées
Tuberculose (BCG) (en structures collectives)	NON	NON	NON	OUI	OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées	OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées
Varicelle	NON	NON	NON	OUI	OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées	OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées
Zona			SANS OBJET		OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées	OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées
VRS (vaccins)			SANS OBJET		OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées sous réserve des recommandations en vigueur	OUI	à l'exception des personnes immunodéprimées sous réserve des recommandations en vigueur

Source : Décret n° 2023-736 du 8 août 2023 relatif aux compétences vaccinales



Administration des vaccins

Si une prescription médicale est fournie pour le produit et l'administration, l'infirmier peut administrer tous les vaccins, sans condition d'âge.

Si seule la prescription du vaccin est fournie, l'infirmier peut administrer tous les vaccins du calendrier vaccinal pour les personnes de 11 ans et plus.

3 FORMATION PRESCRIPTION VACCIN



La formation à la prescription de vaccins est obligatoire pour les infirmiers souhaitant prescrire des vaccins autres que ceux contre la grippe saisonnière. Elle se divise en deux modules : prescription et administration des vaccins.

2

CONDITIONS PRÉALABLES :

Suivre une formation spécialisée de 10 h 30 (présentiel ou à distance) dispensée par des organismes habilités (DPC, ANFH).

Transmettre l'attestation de formation au Conseil de l'Ordre des infirmiers pour déclarer l'activité de prescription.

Modules de la formation :

Maladies à prévention vaccinale : Signes cliniques, modes de transmission, populations à risque.

Module Prescription Vaccins (10h30)

Calendrier des vaccinations: Recommandations pour adultes, enfants et professionnels de santé.

Traçabilité : Enregistrement des vaccinations dans le carnet et outils numériques.

Identifier les hésitations vaccinales, mener un entretien et orienter vers le médecin en cas de situations complexes (primo-arrivant, schéma incomplet...).



Vaccination et politique vaccinale : Principes de la vaccination, types de vaccins, cadre réglementaire.

Module Administration des Vaccins (7h)

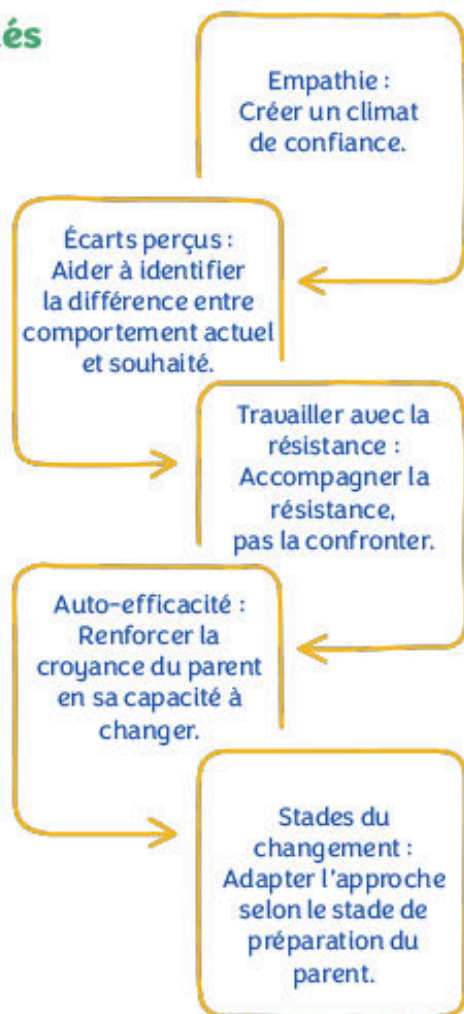
Administration du vaccin :
Techniques d'injection, gestion des déchets, surveillance post-injection, traitement des réactions anaphylactiques.

Transmission des informations : Utilisation des outils dématérialisés pour partager les données avec le médecin traitant.

Les évaluations se font à la fin de chaque module. Le module de prescription peut être suivi en e-learning, tandis que celui de l'administration requiert une présence physique pour la pratique.

L'entretien motivationnel est une approche directive qui aide le patient à augmenter sa motivation interne en explorant ses ambivalences. Utile pour rassurer les parents, surtout pour la vaccination infantile.

Principes clés



ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

POUR UNE VACCINATION
INFANTILE



Position du parent	Le parent Indécis		Le parent engagé	
	Pré-contemplation	Contemplation	Préparation	Action
Stades de Prochaska Son intention actuelle face à la vaccination de son enfant	Il RESISTE aux propositions de vaccination	Il amorce une réflexion positive de la vaccination	Il se DECIDE pour la vaccination	Il se MOBILISE : - FIXE ses rdv - Maintien sa croyance en la vaccination
Ses arguments	Quels inconvénients avance-t-il ? Voit-il quelques avantages malgré tout ?	Quels inconvénients l'inquiètent ? Quels bienfaits entrevoit-il ?	Quels sont : - ses inquiétudes - les obstacles entrevus - ses objectifs concrets	Quels sont : - ses inquiétudes - son agenda vaccinal

5 FICHES VACCINS

Les fiches vaccins se construisent de la manière suivante :

1 On répertorie les différentes maladies qui sont dans le champs d'action du vaccin en question.

On évalue les signes cliniques et les complications possibles des maladies répertoriées.

On vise les populations qui sont concernées par ce genre de maladie.

2

Historique sur le vaccin
Les composants ainsi que les effets préventifs qui y sont liés.

3

Tableau référençant les segments d'âge,
le rôle de l'infirmier s'il est prescripteur ou effecteur
et enfin la fréquence des injections.

FICHE VACCIN : PNEUMOCOQUE

● 0-6 mois ● 6-18 mois ● 18 mois- 5 ans ● 5- 12ans ● 12- 18ans ● 18- 40ans ● 40- 60ans ● 60ans +

Maladie(s)	Signes cliniques et complications possibles de la maladie	Population concernée
Otites, sinusites, pneumonies	Signes : Fièvre, douleurs localisées, écoulements, toux Complications : Abscès, pleurésie, mastoïdite, sepsis	● ● ● ● ● ● ● ●
Septicémies	Signes : Fièvre, tachycardie, hypotension, confusion, frissons Complications : Choc septique, CIVD, défaillance multiviscérale	● ● ● ● ● ● ● ●
Méningites	Signes : Fièvre, céphalées, raideur nuque, troubles conscience Complications : Choc septique, séquelles neuro, décès	● ● ● ● ● ● ● ●

LE VACCIN : SON HISTOIRE LES COMPOSANTS ET LES EFFETS PREVENTIFS

Histoire : Découverts en 1881, les pneumocoques causaient de graves infections. La pénicilline (1940s) a réduit la mortalité, puis les vaccins (années 2000) ont permis de prévenir les formes sévères.

Composants : Antigènes capsulaires polysaccharidiques de plusieurs sérotypes de *Streptococcus pneumoniae*, conjugués à une protéine porteuse (dans les vaccins conjugués comme le Prevenar 13).

Effets préventifs : Réduction des infections invasives, protection contre les formes graves des infections pneumococciques, diminution des hospitalisations et de la mortalité liées aux pneumocoques

LE ROLE DE L'INFIRMIER LIBERAL

Age	Rôle de l'infirmier (effecteur/prescripteur)	Fréquence
●	Effecteur avec prescription médicale	1 à 2 mois 1 à 4 mois
●	Effecteur avec prescription médicale	1 à 11 mois
●		1 dose recommandé à partir de 65 ans

FICHE VACCIN : ROR

● 0-6 mois ● 6-18 mois ● 18 mois- 5 ans ● 5- 12ans ● 12- 18ans ● 18- 40ans ● 40- 60ans ● 60ans +

Maladie(s)	Signes cliniques et complications possibles de la maladie	Population concernée
Rougeole	Signes : t 39-40°C, irritabilité chez le petit enfant, anorexie, catarrhe oculo-nasal, diarrhée, signe de Koplick	● ● ● ●
Oreillons	Signes : non obligatoirement associés à une méningite, sepsis, chocs septiques, purpura fulminans	● ● ● ●
Rubéole	éruption cutanée, maux de tête, maux de gorge, conjonctivite, fièvre, volume des ganglions au niveau du cou	● ● ● ●

LE VACCIN : SON HISTOIRE LES COMPOSANTS ET LES EFFETS PREVENTIFS

Composants : 2 vaccins trivalents sont disponibles :

- vaccin MMRVaxPro, composé des trois souches (rougeole : souche Edmonston Enders ; rubéole : souche Wistar 27/3 ; oreillons : souche Jeryl Lynn (qui contient de l'albumine recombinante).
- vaccin Priorix, composé des trois souches suivantes (rougeole : souche Schwarz ; rubéole : souche Wistar RA 27/3 ; oreillons : souche RIT 4385 (dérivée de Jeryl Lynn).

Effets préventifs :

Les oreillons sont dus à un paramyxovirus dont le réservoir est strictement humain. La maladie est le plus souvent bénigne, mais certaines complications aiguës peuvent survenir ou laisser des séquelles

Les complications de la rougeole sont assez fréquentes et peuvent être graves : surinfections ORL et de l'arbre respiratoire par des pyogènes, pneumopathies directement dues au virus ou « poumon rougeoleux », encéphalite aiguë de la rougeole, pan-encéphalite sclérosante subaiguë (PESS)

Le risque de malformation congénitale est très élevé (environ 90%) si la transmission de la rubéole a lieu pendant les trois premiers mois de grossesse et reste important jusqu'au 6e mois de grossesse.

LE ROLE DE L'INFIRMIER LIBERAL

Age	Rôle de l'infirmier (effecteur/prescripteur)	Fréquence
●	Effecteur	le schéma vaccinal est de 3 doses au total
●	Effecteur	1 dose à 12 mois de vie 1 dose entre 16 et 18 mois de vie
● ●	Prescripteur et effecteur sous conditions	

FICHE VACCIN :

DTP

● 0-6 mois
 ● 6-18 mois
 ● 18 mois- 5 ans
 ● 5- 12ans
 ● 12- 18ans
 ● 18- 40ans
 ● 40- 60ans
 ● 60ans +

Maladie(s)	Signes cliniques et complications possibles de la maladie	Population concernée
Diphthérie	Signes : mal de gorge, de la fièvre et une tuméfaction du cou	● ● ● ● ● ● ●
Tétanos	Signes : hypertonie musculaire présente une évolution descendante dans le corps	● ● ● ● ● ● ●
Polyomélie	Signes : type grippal (fièvre, fatigue, céphalées), raideur musculaires voire paralysie irréversible	● ● ● ● ● ● ●

LE VACCIN : SON HISTOIRE LES COMPOSANTS ET LES EFFETS PREVENTIFS

Histoire : L'invention dans les années 20 des vaccins associés permet en fin des années 50 la création du vaccin trivalent diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP). Le vaccin DTP commercialisé sous le nom REVAXIS n'est plus disponible sur le marché var les vaccins contre la diphtérie sont combinés avec les vaccins :

- contre le tétanos et la poliomyélite : on le dit trivalent ;
- contre le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche : on le dit tétravalent ;
- contre le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche et les méningites à Haemophilus influenzae b : on le dit pentavalent ;
- contre le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, les méningites à Haemophilus influenzae b et l'hépatite B : on le dit hexavalent.

Effets préventifs :

Diphthérie ; protection contre une infection des voies respiratoires supérieures qui peut conduire à la paralysie du système nerveux central ou bien du diaphragme et de la gorge, entraînant la mort par asphyxie

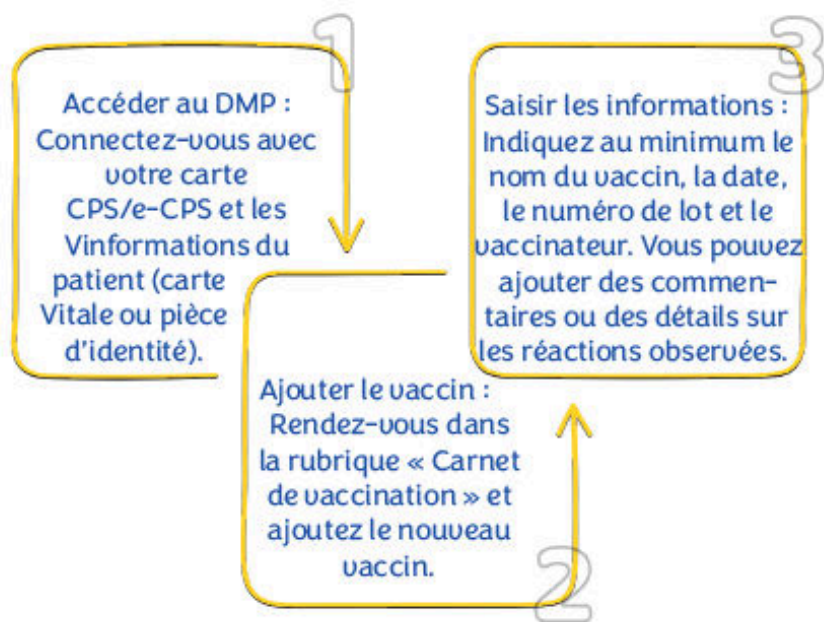
Tétanos , protection contre une toxi-infection aiguë grave, non contagieuse, souvent mortelle, due à une neurotoxine extrêmement puissante produite par un bacille anaérobie à Gram positif, Clostridium tetani.

LE ROLE DE L'INFIRMIER LIBERAL

Age	Rôle de l'infirmier (effecteur/prescripteur)	Fréquence
● ● ●	Effecteur et prescripteur	1 dose rappel à 25 ans, 45 ans, 65 ans et tous les 10 ans

6 COMMENT REMPLIR L'ESPACE NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Si votre logiciel ne permet pas de remplir automatiquement le Dossier Médical Partagé (DMP) dans Mon Espace Santé, vous pouvez suivre ces étapes simples via le portail dmp.fr :




Astuce : Pensez à informer le patient sur la possibilité de consulter son carnet de vaccination directement sur Mon Espace Santé.

7 NOMENCLATURE

Les infirmiers libéraux facturent l'acte d'injection en fonction de la prescription :

Sans prescription (ou prescription par un autre professionnel) :
Tarif AMI 2,4 (7,56€).

Lorsqu'ils ont prescrit le vaccin eux-mêmes :
Tarif AMI 3,05 (9,61 €).


Vaccination à domicile :
Les actes réalisés à domicile peuvent être cumulés à taux plein, même si d'autres actes sont associés.

Lors de la facturation, l'infirmier doit remplir la zone prescripteur :

Sans prescription préalable :
L'infirmier renseigne son propre numéro d'Assurance Maladie.

OU

Facturation via feuille de soins sécurisée :
Pas de pièce justificative demandée.

OU

Facturation via feuille de soins papier (FSP) : L'infirmier doit transmettre la FSP via SCOR ou l'envoyer par courrier à la caisse d'Assurance Maladie.

* Adulte et enfant
à partir de 11 ans

Se vacciner,
c'est se protéger !

Au domicile,
Comme au cabinet

MON BILAN VACCINAL

Je prends Rendez-Vous
avec MONINFIRMIER(E)
PRESCRIPTION* & INJECTION





Suivez votre URPS sur les réseaux sociaux



Retrouvez nous aussi sur internet

www.urps-infirmiere-paca.fr



1 Montée de Saint Menet
Espace Valentine Bât A
13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 87 54 38
contact@urps-infirmiere-paca.fr